

Pouvoir d'emprunt

Des déclarations comme celles du Conference Board du Canada, du président de la Chambre de commerce et du président du CN, pour ne nommer que quelques-uns des chefs de file du monde canadien des affaires qui ont confirmé et sont prêts à déclarer publiquement que le gouvernement réussit à faire baisser les taux d'intérêt et d'inflation, de telles déclarations ne peuvent être que de très bonnes nouvelles pour les Canadiens.

Je tiens à consigner d'autres renseignements. Les ventes de voitures particulières ont augmenté, ce dont je parlais l'autre jour. Mais il y a quelque chose dont nous ne parlons pas ces derniers mois, et c'est notre balance commerciale. L'excédent est monté à 21.6 milliards en décembre 1982. C'est une hausse de 157 p. 100 par rapport au record précédent de 1980, qui était de 8.4 milliards. C'est plus qu'important, c'est très impressionnant. Mais l'animation suscitée par de temps à autre par d'autres questions a relégué ces nouvelles au second plan, c'est pourquoi je prends la peine d'en parler aujourd'hui.

En outre, les bénéfices des sociétés ont augmenté au cours du troisième trimestre de 1982, après cinq trimestres consécutifs de baisse. Voilà un autre signe de reprise.

La dernière fois que j'ai pris la parole, j'ai parlé de l'indice des prix à la consommation. Celui-ci a baissé de 0.3 p. 100 en janvier 1983, après une hausse zéro en décembre 1982. C'est la première fois que l'IPC baisse depuis septembre 1978. Par suite de cette baisse mensuelle, l'augmentation d'une année sur l'autre, de janvier 1982 à janvier 1983, accusait une baisse nette, se situant à 8.3 p. 100 contre 9.3 p. 100 en décembre 1982.

Donc, voilà autant de faits éloquentes à l'appui de ce que nous disons à propos de cet important projet de loi. Les cinq milliards sont nécessaires pour couvrir les dépenses nécessaires pendant l'exercice en cours. Les 14 milliards supplémentaires d'emprunts provisionnels sont nécessaires pour couvrir les importants décaissements à caractère saisonnier du premier trimestre de l'année financière, et donner au gouvernement de la souplesse dans la gestion de sa dette.

Le Budget principal des dépenses 1983-1984, déposé par le président du Conseil du Trésor (M. Gray) cette semaine, donne le détail de toutes les dépenses prévues par le gouvernement pour l'année financière qui vient. Comme je le disais mardi, en présentant ces prévisions mardi soir, le président du Conseil du Trésor a donné à tous les députés et à tous les Canadiens des possibilités égales de mesurer l'importance des dépenses à venir en fonction des projets et des indicateurs gouvernementaux.

• (1230)

Nous avons tous de nombreux projets très sérieux et très importants que nous aimerions voir mettre en œuvre dans divers secteurs et régions de notre pays. Je parle évidemment au nom des provinces de l'Atlantique en général et de la mienne en particulier, c'est-à-dire le Nouveau-Brunswick. J'ai soulevé cette question l'autre jour et j'ai eu l'occasion d'en discuter avec divers ministres qui s'intéressent au développement économique du Canada. Je veux parler du très important mégaprojet dans le Nord du Nouveau-Brunswick. S'il est très important, ce n'est pas seulement parce qu'il permettra de créer pour quelque 1,500 années-personnes d'emplois à l'étape de la construction, mais parce qu'il fournira plus de 500 emplois permanents parfaitement compatibles avec la mise en

valeur des mines du Nord du Nouveau-Brunswick. Il doit coûter 360 millions de dollars. Ces emplois vont s'ajouter à ceux des 1,800 mineurs et des 600 travailleurs de l'usine de zinc qui est implantée désormais dans cette région.

Qui dit projet, dit maintien et augmentation des crédits consacrés à l'amélioration d'un réseau routier qui en a grand besoin. Chacun reconnaîtra, j'en suis sûr, que nous avons suffisamment parlé des routes 11 et 17. Monsieur le Président, vous savez sûrement ce dont je veux parler. Nous avons insisté auprès du gouvernement qui s'occupe de la voirie au Nouveau-Brunswick pour qu'il obtienne que ses planificateurs, ses ingénieurs et son ministre se mettent enfin d'accord pour parachever de toute urgence le réseau routier qui doit relier Moncton, Campbellton, St-Léonard, Edmundston et les localités méridionales le long de la frontière américaine. Ces projets attendent depuis beaucoup trop longtemps.

S'il faut insister sur la nécessité de mener ce projet à bonne fin, c'est à mon avis en raison de l'importance des sommes que nous transférons aux provinces. Nous savons que le gouvernement du Canada est déterminé à mettre en œuvre cette mesure, notamment en raison des sommes que nous transférons à d'autres paliers de gouvernement.

Le président suppléant (M. Corbin): Je regrette d'interrompre le député, mais je me dois de l'aviser que son temps de parole est écoulé.

Questions, observations, et réponses.

M. Huntington: Monsieur le Président, puisque, d'après le député de Restigouche (M. Harquail), le président du Conseil du Trésor (M. Gray) a déposé le budget des dépenses, les députés devraient être en mesure de trouver par eux-mêmes dans quels domaines seront dépensés les 14 milliards de dollars réclamés pour le premier trimestre de la prochaine année financière, peut-il me dire dans quel chapitre du budget figurent de tels renseignements? Peut-il également nous indiquer à quel endroit dans le calendrier annuel des mouvements de trésorerie sont précisés les besoins financiers pour les programmes présentés dans le budget établi pour le premier trimestre de l'année prochaine?

M. Harquail: Monsieur le Président, je tiens à dire avant toute chose que, lorsqu'on reprend un discours amorcé la veille, l'on n'a certes pas assez de dix minutes pour traiter de tous les aspects que, personnellement, j'aurais voulu aborder.

Pour répondre à la question, l'expérience et les connaissances du député m'inspirent un profond respect. Il sait que les prévisions budgétaires ont été déposées. Il sait également qu'il a déjà été question d'un prochain budget. Je suis donc d'avis que, aussitôt que nous recevrons ce budget, il trouvera les réponses précises à sa question.

Quant à sa question concernant le montant des dépenses, nous reconnaissons tous combien il importe de conserver les programmes sociaux que les Canadiens doivent en fait aux députés de ce côté-ci. Je rappelle à mon collègue que nous avons accru les dépenses dans le domaine, notamment, des transferts de fonds fédéraux à d'autres niveaux du gouvernement. L'on calcule que cette augmentation des coûts s'établit à 2.5 milliards de dollars, ce qui équivaut à une hausse de 17.5 p. 100.